



Judo Club Saint Aubin de Médoc

4ème MASTER
INTERNATIONAL
DES VIGNOBLES DU
MEDOC
France,
Saint Aubin de Médoc

Labellisé FFJDA

(Sélectif pour les championnats internationaux)

Samedi 24 Mars 2012

I .INFORMATIONS TECHNIQUES

1.1 LIEU

FRANCE, Saint Aubin de Médoc (33)
Route de la Serpentine. Tennis couvert
33160 Saint Aubin de Médoc

1.2 DATE

La compétition se déroulera le **Samedi 24 Mars 2012**

1.3 PARTICIPATION

Être âgé au moins de 30 ans dans l'année civile – Ceinture verte minimum.

1.4 CATEGORIES D'AGES et DE POIDS

CATEGORIES D'AGE

F : Féminines / **M** : Masculins

F1/M1	F2/M2	F3/M3	F4/M4	F5/M5	F6/M6	F7/M7	F8/M8	F9/M9	F10/M10
30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65-69	70-75	+75

CATEGORIES DE POIDS

Hommes : -60 kg / -66 kg / -73 kg / -81 kg / -90 kg / -100 kg / +100 kg
Femmes : -48 kg / -52 kg / -57 kg / -63 kg / -70 kg / -78 kg / +78 kg

1.5 CONTROLE ANTI DOPAGE

Contrôle anti dopage possible.

1.6 EQUIPEMENT

Les compétiteurs se présenteront en judogi blanc ou bleu règlementaires.
Les femmes devront porter un tee-shirt blanc sous leur veste et attacher leurs cheveux.

En fonction du nombre d'engagés, certaines catégories de poids et/ou d'âge pourront être regroupées.

II. INSCRIPTION ET ACCREDITATION

2.1 INSCRIPTION et FRAIS D'ENGAGEMENT

Date limite d'inscription : **jeudi 22 Mars 2012** (10 euros par compétiteur)

Au-delà de cette limite les frais d'engagement seront de 20 euros par compétiteur.

Les compétiteurs nationaux devront s'inscrire sur le **site extranet** de la FFJDA ou directement auprès de l'organisateur **et** faire parvenir à l'organisateur la **fiche d'engagement ci-jointe accompagnée des frais d'engagement.**

Les engagements via Extranet (FFJDA) seront ouverts 2 mois avant la date du tournoi.

Les compétiteurs internationaux enverront leur fiche d'engagement à l'organisateur avant le jeudi **22 Mars 2012** et auront la possibilité de payer sur place ou de faire un virement bancaire.

2.2 ENREGISTREMENT – PESEE – CONTROLE DES PASSEPORTS

Route de la Serpentine. Tennis couvert – 33160 SAINT AUBIN DE MÉDOC

Le Vendredi 23 Mars de 18h00 à 20h30 : Enregistrement - Contrôle des passeports

Pesée officielle

Le Samedi 24 Mars de 8h00 à 8h30: Enregistrement - Contrôle des passeports

Pesée officielle

2.3 PROGRAMME

COMPETITION INDIVIDUELLE en poule et tableau

Début des éliminatoires

09h30 : -60 kg et -66 kg

10h30 : -73 kg et -81 kg

11h30 : -90 kg et -100 kg

12h30 : +100 kg et les Féminines

Début des FINALES (uniquement formule tableau)

13h00 : -60 kg et -66kg

14h00 : -73 kg et -81 kg

15h00 : -90 kg et -100 kg

16h00 : +100 kg et les Féminines

Les horaires peuvent varier suivant le nombre de compétiteurs et compétitrices inscrit(e)s.

Récompenses par catégories à partir de 14h30.

2.4 FRAIS D'INSCRIPTION

Le montant de l'inscription s'élève à **10 euros** par compétiteur pour toute inscription effectuée jusqu'au **22 mars inclus** et à **20 euros le jour de la compétition**. Les compétiteurs devront joindre à leur fiche d'inscription avec leur paiement.

Seuls les compétiteurs français peuvent régler par chèque bancaire. Chèque à libeller à l'ordre de « *Judo Club Saint Aubin de Médoc* ».

Le virement bancaire est réservé aux compétiteurs internationaux et doit être effectué sur le compte du *Judo Club Saint Aubin de Médoc*, BPSO Saint Médard.

BPSO Saint Médard (Compte bancaire du Judo Club Saint Aubin (AS ASSAM))

BPSO ST Médard
22 Avenue Montaigne
33160 SAINT MDARD EN JALLES
-----Titulaire du compte-----
AS ASSAM
---Références bancaires nationales – RIB----
Banque Guichet N° de compte Clé
10907 00082 62021399479 11
----Références bancaires internationales----
IBAN : FR76 1090 7000 8262 0213 9947 911
BIC : CCBPFRPPBDX

2.5 RESPONSABILITE

Les compétiteurs doivent être licenciés auprès de leur fédération et être à jour de leur certificat médical. Passeport obligatoire avec 2 ans de licences.

Les étrangers doivent être en règle avec leur fédération et l'UEJ.

III. FORMULE DE COMPETITION

3.1 Relation Grade Championnat

Uniquement pour les compétiteurs Français.

3.2 Rancking list national mis en place

3.3 FORMULE DE COMPETITION

Compétition Individuelle par catégories d'âges puis de poids. Poules puis en tableau sans repêchage.

Pas de tolérance de poids.

Temps de combat : **3 minutes** de 30 à 59 ans

2 minutes 30 secondes de 60 à 69 ans

2 minutes de 70 ans et +

Règlement sportif FFJDA et UEJ.

3.4 ARBITRES

Chaque pays peut fournir un ou deux arbitres. La France complétera le nombre d'arbitres.

ANNEXE

ORGANISATEUR : **JUDO CLUB SAINT AUBIN DE MÉDOC**

Monsieur THEBAULT Jean

46,Route de Germignan

33160 SAINT AUBIN DE MÉDOC

E- mail : **contact@judoclubsaintaubin.fr**

Site web : <http://judoclubsaintaubin.fr>

Responsables : Jean THEBAULT : 06.17.12.21.46

Corinne BORDESSOULES : 06.01.03.31.11

LIEU DE LA COMPETITION : FRANCE – Saint Aubin de Médoc (33)

Route de la Serpentine - Tennis couvert

33160 SAINT AUBIN DE MÉDOC

FRANCE

FEUILLE D'ENGAGEMENT

Pour les compétiteurs nationaux l'enregistrement est obligatoire sur l'extranet de la FFJDA

**A envoyer à : Judo club Saint Aubin- Monsieur Jean Thébault- 46,Route de Germignan
33160 SAINT AUBIN DE MÉDOC**

CLUB (nom complet) :
.....

NOM : **PRENOM** :

ADRESSE :
.....

CODE POSTAL : **VILLE** :

PAYS :

Email (pour envoi de la facture) :

Téléphone :

SEXE : MASCULIN-- FEMININ

GRADE :

ENGAGEMENT COMPETITION

CATEGORIE D'AGE : **CATEGORIE DE POIDS** :

Une buvette sera à votre disposition tout au long de la journée.

Le soir un repas est organisé par le club, moment de convivialité après l'effort.

N'hésitez pas à vous inscrire à l'avance (pas d'inscription sur place).

Bon d'inscription au repas du soir (à régler en même temps que l'engagement) :

Adulte : 20€ X..... =

Enfant : 15€ X..... =

TOTAL €